

# CR réunion commission bénévolat

Mardi 8 novembre 2022

14h30- 16h45

**Présents** : Marie Renée Cazin, Marie Bénédicte Dumez, Josette Mantelli, Rémy Robert, Hamid Rouini, Philippe Thierry, Françoise Viault

**Absents** : Landry Fodjo

**Invités** : Jean-Marc Legrand, Céline Rabu

## **I- Présentation du logiciel « Assoconnect » par Jean Marc Legrand et Céline Rabu**

Ce logiciel va permettre de gérer le fichier des adhérents et des bénévoles actifs de façon plus simple et plus efficace. Ce fichier est agréé par la CNIL. Ne figureront que les renseignements fournis par les adhérents eux-mêmes : identité, adresses, téléphone, lieu de bénévolat, secteur et jours d'activité pour les bénévoles actifs. Seuls les administrateurs auront accès à ces renseignements.

Cet outil permettra de faire des envois de mails, de courrier ciblés, de suivre le fichier des amis de façon plus sûre....

Le paiement de l'adhésion annuelle pourra se faire par CB.

Il sera possible de faire un don.

Avec l'appel à cotisation pour 2023, chacun devra s'inscrire sur ce logiciel. Céline à Saint Jean, Françoise et Hamid à Saint Serge, pourront fournir toute l'aide nécessaire.

Certaines mentions doivent être ajoutées au formulaire prévu :

- message de validation et remerciement pour l'adhésion,
- message de confirmation de paiement,
- message de remerciement pour le don,
- lien vers le site d'Emmaüs Anjou, vers Emmaüs France et Emmaüs International, rappel du code accès membre.

Françoise se charge de les rédiger.

## **II- Point sur la procédure d'accueil des nouveaux bénévoles**

La procédure actuelle n'est pas parfaite. Le délai pour la visite de la communauté par les nouveaux amis de Saint Serge est trop long et la communication des informations sur les nouveaux accueillis ne se fait pas de façon satisfaisante.

Il est donc décidé que :

- La fiche d'entretien utilisée à Saint Serge doit être utilisée à Saint Jean
- Dès qu'un entretien est fait, un exemplaire de cette fiche doit être transmise aux co-présidents, aux co-responsables de saint Jean, à Hamid pour Saint Serge et à Françoise.

Pour les nouveaux de Saint Serge, la visite de la communauté doit se faire dans les 15 jours après la prise de contact. Cette visite sera assurée les mardis et jeudis matin par Philippe(sauf périodes de vacances scolaires) et le jeudi après-midi par Marie Bénédicte. L'entretien peut se dérouler avant ou après la visite.

La signature de la Charte et l'adhésion se feront après deux mois de participation à l'activité (à l'issue de réunions communautaires ou le samedi matin)

Il est constaté un nombre significatif de demandes de bénévolat par des personnes sans titre de séjour à Saint Serge, certaines envoyées par des associations angevines.

Il faut continuer à bien leur expliquer qu'être bénévole ne donne pas droit à une place comme compagnes/compagnons et que la délivrance d'une attestation de bénévolat ne peut être faite que si la participation à nos activités a été régulière pendant plusieurs mois.

### **III- Préparation de la réunion communautaire du 10 novembre**

Les nouveaux bénévoles ont été invités à la future réunion communautaire du 10 novembre.

A l'issue de cette réunion, ils signeront la charte et adhéreront à l'Association. Philippe se charge ensuite de faire visiter la communauté aux nouveaux de Saint Serge.

Un appel aux volontaires sera fait pour étoffer les différents groupes de travail et commission, la commission bénévolat entre autres.

### **IV- Questions diverses**

- Hamid propose d'organiser des randonnées le jeudi après midi pour renforcer la convivialité. Réflexion et organisation à poursuivre
- Un temps de rencontre sera proposé autour d'une galette le jeudi 5 janvier à 14h30 à Saint Jean.

**Prochaine réunion de la commission : jeudi 26 janvier à Saint Jean de 14h à 16h**